



DEPARTEMENT  
DE L'AIN

ARRONDISSEMENT  
DE NANTUA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du dix-huit décembre deux mille vingt-cinq**

Le Conseil municipal, **légalement convoqué le 16 mars 2026**, s'est réuni sous la Présidence de Madame  
Véronique RAVET, Maire

Date de convocation :  
16-03-2026

Date du Conseil :  
**20 - 03 - 2026**

MEMBRES	PRÉSENTS	POUVOIRS	Votes Exprimés
27	26	1	27

**Présents** : RAVET V. - PITTION V. - VINCENT B. - NIOGRET C. - PICHON H. - PAVIOT L. - PERDRIX T. - PARNALLAND E. - COLOMBET M. - CERQUEIRA C. - BUFFAUT C. - MOREIRA J. - FRATTER M. - CLEMENT F. - BARBERIS P. - RHODET F. - OUJAGHBI A. - GUILLAUBEZ C. - BROYE C. - YILMAZ Y. - CORDONNIER T. - ERCAN S. - BOURDONNAY C. - HASSOUN K. - PALISSE A. - ZAKI G.

**Objet :**

CREATION des  
POSTES  
d'ADJOINT

Procuration est donnée par KILIC D. à RAVET V.

**Absents** : KILIC D.

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

**Madame ERCAN Sila est nommée secrétaire de séance.**

Le conseil municipal,

Sous la Présidence de M. le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal (en l'occurrence 8 pour BELLIGNAT)

Le Maire en exercice propose que **6 postes d'adjoints soient créés**

Le conseil municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide la création de 6 (SIX) postes d'adjoints.

Secrétaire de séance,  
Sila ERCAN

Le Maire,  
Véronique RAVET